

NOUVELLES CONTRAINTES LIÉES À L'AMM



Eyrein Industrie vient d'obtenir sa première Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), pour les produits **ACTIV NET PAE (TP2-4)**, **EGEPUR DES (TP2)** et **NEOPUR SR (TP4)**. Cette AMM est valable pendant 10 ans.

Ces trois produits sont des désinfectants de surfaces sans rinçage utilisés dans le domaine médical, hospitalier, paramédical, institutionnel, tertiaire, collectivité, agroalimentaire...

L'ACTIV NET PAE et l'EGEPUR DES sont bactéricides, fongicides, sporicides et tuberculocides. Le NEOPUR SR est quant à lui bactéricide, fongicide et sporicide.

Avant l'obtention de l'AMM les produits possédaient des contraintes liées uniquement aux normes de désinfections et au type de produits (TP2 - TP4). Suite à la directive biocide de nouvelles contraintes apparaissent.

Ces dernières donc liées à l'usage du produit, par exemple l'ACTIV NET PAE, l'EGEPUR DES et le NEOPUR SR sont utilisés en pulvérisation. De part cet usage lors de l'utilisation du produit le port d'un masque sera obligatoire tout comme le fait de respecter un temps de réentrée dans la pièce une fois la pulvérisation effectuée suivant le domaine d'utilisation.

Vous trouverez ci-dessous les différents types de masques et temps de réentrée suivant les domaines, toutes ces informations sont également sur les étiquettes des produits.

Domaine d'utilisation	Types de masques	Temps de réentrée dans la pièce traitée
Hopitaux	Type 4	
Milieu médical	Type 4	58 min après rinçage, essuyage ou séchage complet de la surface
Hôtel et garderie	Type 40	125 min après rinçage, essuyage ou séchage complet de la surface
Petite cuisine	Type 10	29 min après rinçage, essuyage ou séchage complet de la surface
Cantine	Type 10	39 min après rinçage, essuyage ou séchage complet de la surface
Industrie agro-alimentaire	Type 4	15 min après rinçage, essuyage ou séchage complet de la surface